

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Choc-des-savoirs-l-amenagement-des-horaires-des-eleves-une-orientation-precoce>



École & société

« Choc des savoirs » : l'aménagement des horaires des élèves, une orientation précoce déguisée

- Éducation - Actu -
Publication date: mardi 5 décembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

« Choc des savoirs » : l'aménagement des horaires des élèves, une orientation précoce déguisée

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a annoncé sa volonté de permettre l'aménagement des horaires disciplinaires au collège en supprimant « temporairement une discipline ».

Une orientation déguisée dès la 6e

Le projet initial envisageait la suppression de la deuxième langue vivante au profit des mathématiques et du français. Dans le texte final, le flou est de rigueur, ce qui laisse planer la possibilité de cette suppression. Mais le ministre renvoie cette responsabilité aux équipes.

Supprimer la LV2 ou toute autre discipline non fondamentale, pour reprendre en creux la terminologie ministérielle, concourrait à une orientation précoce déguisée vers certains baccalauréats professionnels ou CAP. En effet, ce choix pourrait fermer les portes dès la 6e de certains baccalauréats professionnels (accueil/relation client, animation enfance et personnes âgées, commerce, vente, Agora, logistique, transport, métiers de la sécurité) et de l'ensemble des baccalauréats généraux et technologiques, par exemple en enlevant la LV2 qui est obligatoire dans ces bac.

Même avec l'accord des parents, même si l'aménagement horaire n'était pas pérenne sur les 4 années de collège, à partir du moment où ces élèves n'auront pas suivi les cours complets dans certaines disciplines, ils seront en difficulté pour une poursuite d'études.

Une décision contradictoire avec le reste du projet

La mission *Exigence des savoirs* qui a inspiré cette mesure souhaite aussi améliorer la culture générale. Supprimer l'histoire-géographie, les arts plastiques, la technologie, l'éducation musicale, l'éducation physique et sportive ou la LV2 ne serait-il pas au contraire une manière de l'affaiblir ? Même si c'est pour un petit nombre d'élèves, est-ce acceptable pour autant ?

Enfin, en matière d'estime de soi, cette mesure sera un poids de plus à ajouter aux groupes de niveau et aux cours pendant les vacances scolaires.

L'avis du SE-Unsa

Les esprits chagrins pourront dire que ces élèves sont « perdus » pour la voie royale qu'est le lycée général et technologique, mais fermer la porte de tant de bac à 11 ans, dès l'entrée en 6e, est totalement inacceptable pour le SE-Unsa. D'autres solutions existent pourtant, moins populistes et médiatiques... malheureusement pour l'École !

>> Lire les autres articles sur les annonces « choc des savoirs » :

- [Un leurre empreint de nostalgie](#)
- [La classe prépa-lycée ou comment on réinvente l'eau tiède...](#)
- [Élèves en situation de handicap, les grands oubliés](#)
- [Le manuel labellisé est-il un petit livre rouge pédagogique ?](#)
- [Les groupes de niveau au collège, une mesure inefficace](#)
- [L'intelligence artificielle ne remplacera jamais les enseignants](#)
-

« Choc des savoirs » : l'aménagement des horaires des élèves, une orientation précoce déguisée

[Nouveau DNB, une évolution qui enterre le socle de compétences](#)